

==

**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DES CANAUX REUNIS DE VILLARD ST PANCRACE**

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 avril 2025

Conformément aux statuts de l'ASA, sur convocations nominatives, par voies de presse et par affichage sur la Commune de Villard St Pancrace les membres de l'association se sont réunis à 18H00 à la salle des associations communale.

Après avoir constaté que le quorum n'est pas atteint (11 présents ou représentés sur 717 mandataires), le Président convoque les associés dans les mêmes conditions à la deuxième assemblée des propriétaires.

A 18H30 l'ASA a tenue son Assemblée Générale annuelle sous la présidence de Jacques FINE. Marina BLAIS est secrétaire de séance.

Aucune condition de quorum n'étant requise, la liste des présents et représentés est établie. Elle est émargée par les 11 associés constituant l'Assemblée.

➤ **Bilan d'activité :**

Travaux réalisés sur les canaux

- En 2024 environ 300 heures de corvées ont été réalisées pour l'entretien des canaux porteurs. Elles sont effectuées par les associés volontaires qui sont sensiblement toujours les mêmes et notamment les membres du syndicat.
- La pose d'un élément béton devant supporter l'échelle limnimétrique du canal **Neuf** a été réalisée au printemps 2024. L'échelle limnimétrique a été mise en place et réglée par un personnel de la Chambre d'Agriculture.
- La vanne de tête du canal Rencurel a été changée pour réguler efficacement son débit et éviter toute surcharge.

Travaux à réaliser :

- Des travaux de renforcement des berges du canal de **Papon** en aval de sa prise doivent être réalisés. Depuis plusieurs années à la fonte des neiges ou pluies importantes la berge inférieure cède et demande une intervention manuelle pour la remise en eau. Pour palier à ce problème récurant le syndicat a décidé la pose de tuyaux de diamètre 300 cm sur 18 mètres linéaires.

.Les corvées sont prévues : Eglise et secours le 19 avril
Neuf et Rencurel le 26 avril
Papon le 03 mai

➤ Bilan financier :

Le budget de l'ASA est de :

Recettes

- Montant du rôle 2024 soit 12 366,02 pour une recette totale de **12369,94 €**

Dépenses

- o Section fonctionnement : **10359,22 €**
- o Section investissement : Aucune dépense en investissement.

- Le budget 2025 est établi à **5227.75 €** pour la section investissement,
et **74590,95 €** pour la section fonctionnement.

➤ Questions diverses :

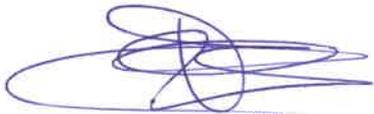
- Une information pour rappeler les devoirs des associés, qui ne sont pas exempts d'effectuer une surveillance des canaux lors d'événements pouvant entraîner une surcharge du réseau d'irrigation, a été jointe à chaque avis du rôle 2025.

- La problématique du canal Rencurel au travers des anciennes mines de la tour est en passe d'être solutionnée. Le busage autorisé par l'ASA a été réalisé par la SARL COLOMBAN. La constitution de servitude notariée devra être signée après régularisation foncière d'une parcelle chevauchant le canal.

- Une déclaration pour réaliser les écobuages le long des canaux porteurs a été faite en mairie, bien vouloir se conformer aux prescriptions de cette dernière.

Personne ne demandant plus la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale à 19h35.

Le Secrétaire de séance
BLAIS, Marina



Le Président
FINE, Jacques



22 AVR 2025

